

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10/05/2023

En visio-conférence

Présents : Roger BADALASSI, Jean Luc BAUDET, Isabelle BERNARDINI, Pascal BOUCHET, Philippe BOULEN, Pierre CABEZA, Tatiana CLAVE, Fabien GORGETTE, Armand GRIFFON, Lauriane GROS, Michèle LE GARREC, Johnny LLORDES-BERTRAND, Frédéric MEYNARD, Frédéric MOTTAIS, Vanessa PATUCCA-BOURGEAIS, Éric SENECHAL, Virginie VANDERCRUYSSSE, Chantal ZAMORANO

Invitée : Nathalie MALLET

Absentes excusées : Caroline FINALTERI, Perrine PAUL, Martine SANGUINETTI

Ouverture du conseil d'administration par le Président à 18h10

INFORMATIONS DIVERSES :

ANS : demande de 60 clubs sur 130 clubs au total

LABEL : 42 clubs en demande sur 130 clubs au total

APPRENTISSAGE : dépôt d'environ 10 dossiers.

EMPLOI JEUNES : 15 demandes au total

POINT SUR LES LICENCES : Nous enregistrons une progression de + 2000 licences par rapport à l'avant COVID avec cependant une baisse de 691 licences sur les pratiquants.

Les plus fortes baisses sont à observer dans le comité 13 (-400 licences) et dans le comité 06 (-239 licences).

Le Président de la Ligue regrette la démission de Patrick Fenasse et le remercie pour son investissement exemplaire de longue date.

Concernant le Beach, il est important de reprendre cette activité menée tambour battant par Patrick. En conséquence, la Ligue reprendra totalement en charge l'organisation de la manifestation d'envergure prévue le 16/07/2023 à St Laurent du Var sur le site de Cap 3000.

Eric QUINTIN n'a plus la charge du PPF, ses nouvelles missions sont réparties 60% pour le FFHB et 40% pour la ligue (beach + formation).






Mathieu TURMO est nommé en remplacement d'Éric QUINTIN sur le PPF. Il n'est pas pour le moment prévu de recrutement.

Concernant l'ITFE, des formations en collaboration avec la ligue d'Occitanie ont été mises en place.

1/ APPROBATION DES COMPTES :





Le Conseil d'Administration arrête les comptes avec un résultat 2022 déficitaire de 206K€.

A noter :

-  Des charges générales
-  Des charges salariales
-  Des déplacements
-  De la formation par rapport à 2021 avec la fin de la formation sur Miramas (80 000€).
-  Des échanges de marchandises (SELECT)

Embauches de 2 salariés (Henry FERBUS & Laurent GHIO) ainsi que de 2 apprentis.

Budget prévisionnel 2023

-  Des achats de fournitures car reste de la dotation
-  Du budget de publicité
-  Des salaires : Embauche de Vincent LE GARS et prise de nouvelles responsabilités par certains de nos collaborateurs.
-  Des taxes sur les salaires.

Le Conseil d'Administration contrairement à la FFHB ne souhaite pas augmenter la cotisation sur les licences pratiquants et propose de reconduire l'aide aux clubs par l'abandon de 50% de la part Ligue sur les licences dirigeants.

Il reste un travail à faire pour affiner les budgets particuliers des commissions.

Le Conseil d'Administration adopte le Budget 2023 à l'unanimité.

2 /ANALYSE DES VŒUX :

Vœu numéro 1 : relève de la FFHB ne sera pas présenté lors de l'AG du 17/06/2023

Vœu numéro 2 : relève de la FFHB ne sera pas présenté lors de l'AG du 17/06/2023, à faire directement par les clubs.

Vœu numéro 3 : relève de la FFHB ne sera pas présenté lors de l'AG du 17/06/2023

Vœu numéro 4 : avis défavorable de la COC sportive en l'état mais acceptable si la catégorie U15 est séparée.

Vœu numéro 5 : avis favorable à présenter lors de l'AG du 17/06/2023.

Vœu numéro 6 : non recevable

Vœu numéro 7 : avis défavorable

Vœu numéro 8 : avis défavorable mais à réfléchir avec l'utilisation de la visioconférence selon les dossiers

Vœu numéro 9 : ce n'est pas un vœu.

Vœu numéro 10 : avis favorable à présenter lors de l'AG du 17/06/2023

Vœu numéro 11 : avis défavorable, existe déjà

Vœu numéro 12 : avis favorable à présenter lors de l'AG du 17/06/2023

Vœu numéro 13 : avis favorable à présenter lors de l'AG du 17/06/2023

Vœu numéro 14 : relève de la FFHB ne sera pas présenté lors de l'AG du 17/06/2023

Vœu numéro 15 : avis défavorable

Vœu numéro 16 : avis défavorable

Vœu numéro 17 : relève de la FFHB ne sera pas présenté lors de l'AG du 17/06/2023

Vœu numéro 18 : non recevable

Vœu numéro 19 : relève de la FFHB ne sera pas présenté lors de l'AG du 17/06/2023

Vœu numéro 20 : avis favorable notamment de la COC sportive à la suite d'un sondage réalisé par la COC à présenter lors de l'AG du 17/06/2023.

Les vœux recevables seront soumis à l'approbation de l'AG.

3/ PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale de la ligue ne pourra finalement pas, pour des raisons d'examens scolaires, se tenir à Sophia Antipolis. Il est proposé en remplacement une salle de conférence à la Mairie de Martigues.

Ce lieu est soumis à l'approbation du CA qui l'adopte à l'unanimité.

Afin de construire ensemble le club de demain, un temps d'échanges sous forme d'ateliers sera proposé dans l'après-midi avec toutes les forces dirigeantes des clubs de Handball présentes à l'AG.

Une Assemblée Extraordinaire sera aussi nécessaire afin de faire évoluer nos statuts pour les mettre en conformité avec les nouveaux articles du code du sport dont les modifications concernant la parité hommes/femmes.

Le président remercie l'ensemble des participants à ce CA et donne rendez-vous à tous à Martigues le 17/06/2023.

Fin du conseil d'administration à 21h